

ANNEXE 2 : CRITERES DE SELECTION

THEMES	CRITERES	COTATION	
		Cotation (1 à 5)	Total
Stratégie, gouvernance et pilotage du projet	Expérience du promoteur, cohérence du projet, modalités de gouvernance et connaissance du territoire et des publics.		15
	Zone d'implantation du projet et couverture géographique.		
	Partenariats (nature et modalités)		
Modalités de création et prestations proposées	Pertinence et adéquation des modalités d'organisation et de fonctionnement au regard des objectifs et prestations attendus.		15
	Adéquation et qualité de l'accompagnement proposée au regard des besoins des usagers.		
	Modalités de pilotage de la démarche d'amélioration continue de la qualité et d'évaluation de la qualité du service rendu aux usagers.		
Moyens humains, Matériels et financiers	Ressources humaines : adéquation des compétences avec le projet global (qualification, pluridisciplinarité de l'équipe), formation et soutien/supervision		15
	Adéquation des locaux avec les interventions proposées et les conditions de fonctionnement		
	Capacité de mise en œuvre du projet par le candidat (capacité financière, faisabilité foncière, calendrier)		
TOTAL GENERAL			45

Le classement des projets sera fonction du nombre de points obtenus (cotation de 1 à 5).

Cotation : 1=très insuffisant ; 2=insuffisant ; 3=moyen ; 4=bien ; 5=très bien